

Né le 30 décembre 1987 à Saint-Pierre sur l'île de La Réunion, le sergent Alexandre Chan Ashing était affecté au 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine de Cayenne, en Guyane.

Le jeudi 21 décembre 2017, dans le cadre de l'opération Harpie, alors qu'il revenait d'une patrouille en forêt, il est décédé accidentellement, aux abords de Saint-Jean-du-Maroni.

Il s'engage au 4<sup>e</sup> régiment du service militaire adapté en novembre 2008 et manifeste dès les premiers mois un sens aigu du devoir et un attachement marqué pour l'institution. Il poursuit ensuite sa carrière au sein du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine du Mans qu'il rejoint en décembre 2009. Perfectionnant son instruction, il sert d'abord comme grenadier voltigeur, tireur Minimi puis tireur Eryx. Son goût de l'effort et son sens inné du commandement lui permettent d'être promu caporal en 2012, puis caporal-chef en 2013.

En 2014, ses remarquables qualités de soldat l'orientent vers le recrutement sous-officier. Il est promu sergent le 1<sup>er</sup> octobre suivant.

Affecté le 28 juillet 2017 au 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, il y sert comme chef de groupe de combat d'infanterie à la 1<sup>ère</sup> compagnie. Particulièrement déterminé et volontaire, il s'investit sans compter dans la lutte contre l'orpaillage illégal en forêt amazonienne. Régulièrement engagé dans le cadre de l'opération Harpie, il remplit toujours avec brio les missions confiées à son groupe de combat.

Le remarquable parcours professionnel de ce jeune sous-officier des troupes de marine est jalonné de nombreuses opérations et missions extérieures. Entre 2010 et 2015, il sert ainsi en Afghanistan, à Djibouti, en Nouvelle-Calédonie, au Mali, en République de Côte d'Ivoire, en République de Centrafrique et au Sahel. Apprécié de ses cadres et de tous ses camarades, il laisse derrière lui l'image d'un sous-officier souriant et discret et d'un chef particulièrement compétent et apprécié de ses hommes.

Titulaire d'une citation avec croix de la valeur militaire à l'ordre de la brigade, de la croix du combattant, de la médaille outremer avec les agrafes Sahel, République centrafricaine et Côte d'Ivoire, il était également décoré de la médaille de la défense nationale échelon argent, de la médaille de la reconnaissance de la nation, de la médaille commémorative française avec agrafe *Afghanistan* et de la médaille Otan avec agrafe *ISAF*.

Le sergent Alexandre Chan Ashing était pacsé et père de deux filles en bas âge.

Après avoir reçu jeudi 28 décembre les honneurs militaires à Cayenne, le sergent Ashing a été inhumé hier après-midi au Cimetière ouest du Mans, après avoir été veillé par ses camarades de la 2<sup>e</sup> Compagnie du 2<sup>e</sup> RIMa dans la nuit du 2 au 3 janvier. Une célébration religieuse a eu lieu à la Chapelle du Camp d'Auvours.